

Conformité des produits industriels : L'Algérie au top 50

M. Kechad.

15 December 2009 09:00:00

La mise en conformité des produits industriels aux normes internationales poursuit son cours au pays, en dépit de contraintes - d'ordre coopératif en particulier- rencontrées sur le marché.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre le DG de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), Chaieb Aissaoui, à l'ouverture des travaux de la 14e journée nationale de la normalisation, organisée hier à Alger. Rencontre placée sous le thème de « L'évaluation de la conformité, pour une protection efficace de l'économie nationale », et à laquelle ont pris part des chefs d'entreprises et représentants du ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements. M. Aissaoui a souligné que dans une économie de marché, l'évaluation de la conformité « joue un rôle décisif dans la libre circulation des marchandises et génère en conséquence la création d'organismes nationaux d'évaluation de la conformité ». Cependant, en Algérie, à l'instar des pays en développement, l'activité d'évaluation de la conformité demeure « insatisfaisante » pour reprendre le constat du DG, « ce qui constitue un handicap majeur pour le développement de l'économie et menace la pérennité des entreprises », a-t-il dit. A titre illustratif, il cite que « si on admet que seulement 5 à 7% de ce volume est constitué de produits non conformes, nous mesurons alors mieux l'importance et le poids des activités de l'évaluation de la conformité ». Ainsi, poursuit le Directeur, des procédés tels contrôles, tests, mesures, évaluation et analyses sont nécessaires pour « instaurer la confiance et s'assurer des caractéristiques des produits mis sur le marché ». Ces procédés sont mis en œuvre au pays, fera savoir l'orateur, et des résultats positifs ont été obtenus. Pour appuyer ses dires, le DG indique que pour la première fois depuis 1976, date de l'adhésion à l'ISO, l'Algérie qui occupait l'an dernier la 102e place, figure au top 50 grâce à sa participation active aux travaux de normalisation internationale mais aussi à l'introduction progressive de la technologie de l'information. Dressant, en marge des travaux de la journée, le bilan annuel de l'IANOR, M. Aissaoui note que les résultats du pôle Normalisation/ Réglementation, ont été prolifiques en termes de productivité avec 619 normes publiées et 10 règlements techniques d'une grande importance pour l'économie nationale. En ce qui concerne le pôle de la certification produit, 36 nouveaux produits ont été certifiés, ce qui donne un total de 52 produits certifiés à ce jour, ajoute encore le Directeur. Mieux, pour l'année 2010, l'Institut prévoit, indique-t-on, la poursuite de sa politique de modernisation dans le sillage du programme PME II et le lancement de nouveaux produits certifiés. Dans le même registre de la conformité, le représentant du ministère de l'Industrie souligne lors de son intervention que la création du Prix algérien de la qualité a grandement contribué à la promotion du produit national et que « ce prix a créé un certain espace de compétitivité chez les entreprises industrielles », a-t-il soutenu.

Le représentant du ministère rappelle à l'assistance les mesures prises par le gouvernement portant l'accompagnement des entreprises industrielles et invite dans la foulée les entreprises, publiques et privées, à s'installer dans l'esprit de la compétitivité. A signaler que le Prix de qualité est revenu cette année à l'Entreprise portuaire de Bejaia, considérée comme le second port au pays en termes de marchandise. En 2008, le port de Béjaia a réalisé un chiffre d'affaires estimé à 02,6 milliards de dinars.